

## L'Espagne pourrait retirer 300000 tonnes d'huile d'olive du marché

Le secteur coopératif de l'huile d'olive espagnole va faire un grand pas dans les prochains jours avec la signature d'un accord qui pourrait entraîner un changement important dans l'évolution des prix à la source.

Cristobal Gallego Martinez, président du conseil sectoriel de l'huile d'olive des coopératives agroalimentaires d'Andalousie, a réuni plus de 200 oléiculteurs et représentants de coopératives d'Andalousie, de Castilla-a Manche et d'Estrémadure, ainsi que toutes les entités associatives prioritaires, aux niveaux régional et national, dans un acte qui a abouti à un accord d'unité et une action commune face à situation insoutenable que traverse le secteur.

Un des points les plus importants sur lesquels un accord a été conclu est d'établir le retrait de 30% de l'huile d'olive produite cette saison par les coopératives, ce qui pourrait atteindre 300000 tonnes. Il est important de souligner que ce retrait du secteur coopératif serait volontaire, ce qui n'affecterait que la qualité de l'huile lampante et aurait un caractère indéfini avec le temps. Pour l'avenir, la proposition est centrée sur le ministère autorisant l'huile d'olive interprofessionnelle à participer à l'extension de la norme lors de ce retrait d'huile.

Pour la gestion de ce volume de l'huile, le secteur coopératif a proposé la relance de la société instrumentale « Compania Espanola de commercialisation de Aceite » (CECASA), créée en 2000 par des coopératives et des huileries, dans le but d'opérer sur le marché par le biais d'actions d'achat, qui serait responsable de la gestion, sans frais, du volume de l'huile enlevé.

Parallèlement, les représentants sectoriels continueront de dialoguer avec le Ministère de l'Agriculture pour permettre l'autorégulation, afin de tenir compte de l'offre et la demande entre les campagnes, ainsi que la mise à jour des prix pour l'activation du stockage privé de l'huile d'olive, qui remontent à plus de vingt ans.

### **Infaoliva reste à l'affût**

Des sources de l'association des huileries industrielles (INFAOLIVA) ont informé OLIMERCA qu'elles « ne s'opposeront pas à



l'immobilisation de l'huile d'olive, mais si elles précisent que pour que cela fonctionne, le retrait ne devrait pas être volontaire, mais obligatoire.

En revanche, l'association des usines industrielles aurait eu du mal à adhérer à la même car l'huile que stocke leurs entrepôts n'est pas de l'usine mais de l'agriculteur qui devrait être celui qui décide de sa retrait ou non.

Lien article : <https://www.olimerca.com/noticiadet/espana-podria-retirar-del-mercado-300000-ton-de-aceite-de-oliva/ee85c62da3174ff4c19b8596b5d2254f>